

**TAUX DE RENDEMENT RÉEL DE LA BASE
DE TARIFICATION**

- 1 Le taux de rendement réel de la base de tarification correspond au coût moyen pondéré
- 2 réel du capital dont le calcul pour l'année 2012 est présenté au tableau suivant.

TABLEAU 1
COÛT MOYEN RÉEL DU CAPITAL - 2012

	Taux	Structure du capital	Taux pondéré
Dette	6,779 %	65 %	4,406 %
Capitaux propres	9,692 %	35 %	3,393 %
Coût moyen			7,799 %

- 3 Le taux de rendement de la base de tarification reconnu par la Régie dans sa décision
- 4 D-2012-024 était de 6,799 %, résultant de la pondération d'un coût moyen de la dette
- 5 prévu de 7,030 % et d'un taux de rendement des capitaux propres prévu de 6,369 %.